

## VIVRE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

ANTONY

### Enquête d'opinion au Noyer-Doré

Jusqu'à mi-juillet, des enquêteurs de l'institut de sondage TNS-Sofres vont sillonner le quartier du Noyer-Doré. L'opération est réalisée à l'initiative du secrétariat général du Comité interministériel des villes, qui veut recueillir les avis des habitants de zone urbaine sensible. Objectif : étudier les conditions de vie en matière de logement, de sécurité, de revenus, de scolarisation des enfants, d'accès à l'emploi et de santé. L'étude, menée sur quatre ans, permettra d'ajuster les politiques publiques. Les familles qui auront participé aux entretiens seront de nouveau consultées en 2012, 2013 et 2014.

NANTERRE

### Construction de 166 logements

D'ici deux semaines sera lancé le chantier de construction de 166 logements à Nanterre, face à la préfecture et à l'hôtel du département, sur la Terrasse 12. Baptisé les Champs de l'Arche, ce programme immobilier comprendra 96 logements en accession à la propriété, 70 logements sociaux, 830 m<sup>2</sup> de commerces, dont un bureau de poste. Sa réalisation a été confiée par l'Établissement public de l'aménagement de La Défense Seine-Arche (Epadesa) au promoteur Promaffine-Crédit agricole immobilier et à l'architecte Fabrice Dusapin. Les travaux s'achèveront en 2013.

CHAVILLE - MEUDON

### Le Festival des sports primé

La 2<sup>e</sup> édition du Festival des sports de nature Grand Paris Seine Ouest (GPSO) se déroulera le 25 juin au stade Marcel-Bec. Cette manifestation lancée l'an dernier à l'initiative de Jean-Jacques Guillet, député-maire (UMP) de Chaville, vice-président de Grand Paris Seine Ouest délégué au sport, a reçu il y a quelques jours le prix Evillementiel. Cette récompense décernée par les étudiants de l'École française des attachés de presse (Efp) met en lumière les initiatives locales.

PATRIMOINE

# Une association veut sauver les vieilles usines



MEUDON. L'ancienne usine Gaupillat est défendue par l'association la Fabrique qui y verrait bien s'installer un lieu culturel. (LP/R.C.)

Le paquebot Renault de l'île Seguin, la fabrique de munitions Gaupillat à Meudon, l'usine de production automobile Clément-Bayard à Levallois-Perret... Ces vestiges du passé industriel alto-séquanais ont disparu sous l'action des pelleteuses. Parmi les habitants, certains se mobilisent pour envisager un avenir à ceux qui demeurent. C'est le cas des membres de Val de Seine Vert, une association pour la protection de l'environnement, qui se sont réunis, samedi dernier à Sèvres, pour évoquer le destin de plusieurs sites emblématiques du département.

### Quid des Papeteries de la Seine ?

Le site qui cristallise toutes les inquiétudes est celui qui abrite les Papeteries de la Seine, à Nanterre. Le propriétaire des lieux, le groupe Smurfit Kappa, a confirmé, en mars dernier, la fermeture de cette usine qui recyclait le papier en bobines de carton. Que va devenir ce terrain de 17 ha en bord de Seine, dans

le prolongement de La Défense ? Il possède des ateliers de fabrication en briques et pans de bois, une station d'épuration. « D'un point de vue économique et environnemental, certains disent qu'il faut conserver ce type de structure, rappelle Paul Smith, chercheur à la direction de l'architecture et du patrimoine au ministère de la Culture. Il faut cependant leur trouver un usage en adéquation avec leur morphologie. » Pourquoi ne pas envisager la création d'un multiplexe de cinéma dans l'immense salle des machines ? « Il faut faire connaître le passé de cet endroit, poursuit Paul Smith, le faire partager. » Selon le chercheur, « supprimer toutes les architectures industrielles pour faire croire qu'il n'y a que des résidences royales dans le 92, cela revient à censurer l'histoire. »

### Gaupillat et Clément-Bayard rasés

« Environ 90 % des bâtiments indus-



BOULOGNE. Le ministre de la culture a signé, le 17 mai, une instance de classement du 57 Métal, un des derniers vestiges de Renault à Billancourt. (LP/J.B.)

triels des Hauts-de-Seine ont été rasés au cours de vingt dernières années », évalue Antoine Monnet, le président de l'association la Fabrique, qui a récemment milité pour sauver l'usine Gaupillat, à Meudon. Mais en avril dernier, les bulldozers ont effacé du paysage cette bâtisse destinée à la fabrication de cartouches. « Elle possédait de belles charpentes métalliques et se trouvait en assez bon état pour qu'on la réhabilite », regrette Antoine Monnet. Son association avait présenté un plan pour réaffecter l'édifice en lieu culturel, mais les propriétaires en ont décidé autrement, préférant vendre à un promoteur immobilier. L'histoire de Clément-Bayard, à Levallois, est plus ancienne. Une multitude de voitures ont été assemblées dans ce complexe de pierre et de brique en bord de Seine. La plus célèbre d'entre elles ? La 2 CV, Citroën ayant racheté Clément-Bayard en 1922. L'usine a disparu pendant l'année 1988. Cela faisait suite à la volonté affichée de Patrick Balkany,

le député-maire (UMP) de transformer la ville en un important pôle d'activités tertiaires.

### La Manufacture de tabacs et le 57 Métal sauvés

A Issy-les-Moulineaux, les murs en meulière de la Manufacture de tabacs, et sa charpente métallique apparente, lui ont valu une inscription aux monuments historiques en 1984. Depuis 1989, le lieu revit, grâce au restaurant la Manufacture. Bien que récent — il date de 1984 — le 57 Métal à Boulogne, bâtiment dessiné par Claude Vasconi, constitue l'un des derniers vestiges de la présence de Renault à Billancourt, avec le bâtiment X et le cabanon de Louis Renault. Récemment, l'intervention d'une kyrielle d'architectes célèbres, appuyés par la mairie, a incité le ministre de la Culture à signer une instance de classement le 17 mai dernier.

JÉRÔME BERNATAS

## LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES 92

« Le Parisien » est officiellement habilité pour l'année 2011 pour la publication des annonces judiciaires et légales dans les départements 60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95, par arrêté de chaque préfet concerné.

### Insertions diverses

La CEGI désormais dénommée COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, 128 rue la Boétie à PARIS VIII, RCS Paris n°382 506 079, fait savoir que la garantie dont bénéficiait la

### SAS FONCIA LES BRUYERES

sise 19 rue du Général Leclerc 92270 BOIS COLOMBES, RCS N° 652 032 590, accordée pour les opérations de gestion immobilière, visée par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cessera trois jours francs après la publication du présent avis. Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la CEGI désormais dénommée COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS dans les trois mois de cette insertion.

### Enquête publique

#### COMMUNE D'ASNIERES-SUR-SEINE

#### ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLU

Par arrêté n° 11 01 70 en date du 28 avril 2011

Le Maire d'ASNIERES-SUR-SEINE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du PLU.

A cet effet, Monsieur Christian MICHARD

a été désigné par le tribunal administratif de Cergy-Pontoise comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Direction de l'Urbanisme de la Mairie du **lundi 30 mai 2011 au mardi 12 juillet 2011 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et :  
- soit consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête,  
- soit les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire-Enquêteur, Mairie d'ASNIERES-SUR-SEINE, Direction de l'Urbanisme, 1, place de l'Hôtel de Ville, 92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Le Commissaire-Enquêteur recevra à la Direction de l'Urbanisme de la Mairie :  
- le **mercredi 1er juin de 9H30 à 12H00**  
- le **jeudi 9 juin de 14H00 à 17H30**  
- le **samedi 18 juin de 9H30 à 12H00**  
- et le **mardi 12 juillet de 14H00 à 17H30**

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

### Divers société

#### EURL BECHA

SARL Au capital de 7500 Euros  
Siège social :  
**5 Avenue Conté**  
**92250 La GARENNE COLOMBES**  
RCS Nanterre 498 084 060

L'A.G.E réunie le 1er Mars 2011 a décidé la dissolution anticipée de la SARL à compter du 1er Mars 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime

conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Liquidateur : Madame CHAUCHAT Béatrice, demeurant 66 rue Lemerrier 75017 PARIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 66 rue Lemerrier 75017 PARIS. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés et envoyés à cette adresse. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre, en annexe au R.C.S.

Aux termes de l'assemblée générale en

date du 31 mars 2011, les associés ont :  
- approuvé les comptes définitifs de liquidation ;  
- déchargé Me CHAUCHAT Béatrice de son mandat de liquidateur ;  
- donné à ce dernier quitus de sa gestion ;  
- constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 Mars 2011 jour de ladite assemblée.  
La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

### Enquêtes publiques

Le Parisien est à votre service

Efficacité - Rapidité - Conseil - Proximité  
● Renseignements : 01 40 10 51 51,  
e-mail : legales@amaunymedias.fr ou  
sur leparisien.fr, rubrique Annonces